

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 01/2023

OBJET : FINANCES : Demande de subvention au titre de la DETR 2023 et auprès du Département 06- Fourniture, installation et mise en service d'une pompe à chaleur salle Victoria

L'an deux mille vingt-trois, le 03 du mois de mars à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Sandrine GUGLIELMINO /

ABSENTS REPRESENTES : Gracienne DODAIN par Robert NARDELLI / Thierry VISSIAN par Sophie ESPOSITO / Vanessa BEAUJAUD par Catherine DINI / Nathalie DIGANI par Serge DIGANI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Sabrina DIVRY / Françoise DAMILANO par Philippe MINEUR / Clorinde MARCONI par Sandrine GUGLIELMINO

ABSENTS : Philippe JANIN / Maëva THOMMERET / Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article 157 de la loi des Finances,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt d'installer une pompe à chaleur salle Victoria

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la réalisation de ce projet et de solliciter l'aide financière auprès du Conseil Départemental et auprès de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) 2023, selon le plan de financement présenté comme suit :

- Montant de l'opération HT : 53 580.00 €
- ETAT (DETR 2023) : 26 790.00 €
- DEPARTEMENT : 8 037. 00 €
- COMMUNE : 18 753.00 €

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DETR 2023 les subventions nécessaires et d'inscrire les crédits au budget primitif 2023.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17 Votants : 24 Absents : 3 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 24

Fait à Drap, le 03 Mars 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 08/03/2023

Affichage en mairie le : 08/03/2023

